

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le lundi 16 mars 2015 à 7h45 et à laquelle étaient présents les conseillers : Léo-Paul Thibault, Richard Dubé, Jean Vézina et Rémi Beaulieu, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum. Absentes : Jeannine Bastille et Nathalie Lévesque.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 7h50. Le directeur général mentionne que l'avis de convocation à la présente séance a été signifié aux membres du conseil qui ne sont pas présents tel que requis par le Code municipal

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directeur général, M. Adam Ménard, fait la lecture de l'ordre du jour.

15-03-26

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu par le directeur général.

ADOPTÉ

3. Mandat à Tetra Tech QI inc. pour une demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC relativement au projet de déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière

ATTENDU QUE la Municipalité doit faire une demande pour un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière ;

ATTENDU QUE Tetra Tech QI inc. a envoyé une offre de service à la Municipalité pour compléter et transmettre tous les documents nécessaires pour l'obtention du certificat d'autorisation, ainsi que de répondre aux questions du MDDELCC, sur une base horaire, au montant d'environ 4 000 \$ plus taxes ;

15-03-27

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le Conseil accepte l'offre de service de Tetra Tech QI inc. et l'autorise à produire et à signer, au nom de la Municipalité, une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour le déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière sur une base horaire au montant d'environ 4 000\$ plus taxes ;

QUE le Conseil demande la grille des tarifs horaires de Tetra Tech QI inc. pour réaliser ces travaux ;

ADOPTÉ

4. Période de questions

Aucune.

5. Levée de la séance

15-03-28

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 8h00.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.